



REGLEMENT PARTICULIER TOURNOI DE DOUBLE VALENTINOIS 19 & 20 NOVEMBRE 2022



Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité des Juges-Arbitres.

1. Les juges-arbitres sont : **Jean Marc SANJUAN** (principal 06-95-38-38-01) et **Delphine AIGUIER** (adjoint 06-10-60-94-61).
2. Le GEO responsable du tournoi est Maxime HIRON (06-11-96-67-66).
3. La compétition se déroulera dans le respect des règles sanitaires en vigueur à la date du tournoi.
4. Le tournoi est déclaré sous le numéro de dossier Poona 2200963 et sera autorisé par la ligue et la FFBaD.
5. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la Fédération Française de Badminton classés N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC dans les catégories d'âges autorisées à jouer en sénior : Vétérans, Séniors, Juniors, Cadets et Minimes.
 - Les tableaux seront composés en regroupant les paires selon la moyenne des points (CPPH) de la paire.
 - Un minimum de 5 à 6 tableaux par discipline est garanti (6 tableaux de DH, 5 tableaux de DD, 6 tableaux de Mixte).
 - **Les joueurs ne pourront pas choisir la série dans laquelle ils s'inscrivent.**

Nota Bene : Les joueurs mineurs doivent présenter à la table de pointage une autorisation parentale mentionnant le nom de l'adulte responsable présent pendant la manifestation conformément à l'article 2.14 du RGC.

6. Les organisateurs en accord avec les JA, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
7. Les matchs se joueront au meilleur des 3 sets (2 sets gagnants). Le vainqueur d'un set sera la paire ayant atteint en premier au moins 21 points avec un écart d'au moins 2 points, ou en premier 30 points.
8. Les joueurs doivent s'inscrire dans une discipline (indépendamment du classement), ils seront répartis dans les tableaux de manière à assurer un écart de niveau raisonnable entre les côtes la plus haute et la plus basse au sein d'un même tableau (conformément à l'article 3.2.1.5 du RGC).

Remarques :

- Un joueur NC ou P12 ne peut pas participer à un tableau incluant des joueurs D9 ou plus.
- Un joueur P11 ne peut pas participer à un tableau incluant des joueurs D7 ou plus.

Les paires seront placées dans ces tableaux en fonction de leur CPPH (moyenne des deux partenaires) en date du tirage au sort. Les tableaux ne seront pas forcément identiques en nombre de paires, afin de permettre un équilibre et une meilleure valorisation de la compétition. Dans la mesure du possible, les poules de 4 ou plus seront priorisées.

9. Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement. Les Juges-Arbitres ont la possibilité de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne le respecterait pas.

10. **L'inscription devra obligatoirement être faite en ligne sur Badnet ou avec l'application e-bad avant le 04 Novembre 2022 avec son règlement.** Aucune inscription ne sera validée sans son règlement. **Le tirage au sort aura lieu le 06 Novembre 2022.**

Tout joueur désirant participer au tournoi devra être licencié au plus tard à cette date. Il sera seul responsable des conséquences s'il joue sous le coup d'une sanction fédérale.

Les têtes de séries seront désignées par les Juges arbitres à l'aide du CPPH de la FFBaD **au 06 Novembre 2022.**

11. Les matches se joueront à la Halle Chaban Delmas de Valence (26).
12. **Le nombre de joueurs est limité aux 160 premières paires complètes inscrites le samedi et aux 160 premières paires complètes inscrites le dimanche (selon une répartition définie par l'organisateur dans les différentes disciplines).**
13. L'engagement par joueur est de 20€ pour 1 tableau et 22€ pour 2 tableaux. Le règlement peut se faire :

- Directement en ligne sur Badnet ou via l'application e-bad
- Par virement bancaire auprès du BCV26 (IBAN : FR76 1390 6001 4578 6465 7000 013)
- Par chèque à l'ordre du BCV26 à l'adresse suivante :

M.HIRON Maxime
70 Allée Eugène Viollet-le-Duc
07500 Guilherand Granges

14. Le samedi, 80 places seront réservées pour les paires de Double Dames et 80 pour les paires de Double Hommes. Le nombre de paires de l'une ou l'autre des disciplines ne pourra excéder les 80 paires que si l'autre discipline n'a pas atteint cette limite et que la composition des tableaux permet un échancier se terminant dans les plages horaires prévues.

15. En cas de forfait d'une paire, la paire pourra être remplacée, dans les conditions prévues dans le règlement général des compétitions, par les premières paires inscrites sur la liste d'attente (voir §15.2).

En cas de forfait de l'un des membres d'une paire non composée par l'organisation, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur inscrit au tournoi, avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente, et avec l'accord du joueur dont le partenaire est défaillant.

Si aucun remplacement n'a pu avoir lieu et que le joueur trouve un remplaçant non inscrit antérieurement au tournoi, ce dernier pourra être intégré dans les tableaux en régularisant son inscription.

16. Les tableaux.

16.1. Les tableaux comporteront une première phase qualificative en poules avec 2 sortants suivie d'une phase en élimination directe. Une poule unique sera composée si le nombre de paires est ≤ 5 dans un tableau.

16.2. Pour chaque tableau le nombre d'inscrits est limité. En cas de dépassement dans le tableau, une liste d'attente sera constituée. Les critères de priorités seront :

- Ordre d'arrivée de l'inscription accompagnée de son règlement.
- Fiche d'inscription expédiée sans son règlement (Email...)

16.3. Conformément au règlement général des compétitions, les joueurs en liste d'attente ne sont pas considérés comme inscrits à la compétition.

17. L'ordre des matches respectera, dans la mesure du possible, l'échancier affiché. **Cependant, les horaires et l'ordre des matches sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matches pourront être lancés jusqu'à une heure à l'avance.

18. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée **immédiatement** après la fin du match.

19. Les joueurs disposent de **3 minutes à compter de l'annonce de leur match** pour se rendre sur le terrain, tester les volants, changer de tenues et débiter le jeu, **ils devront commencer par le test des volants**

20. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

21. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (minimum 2 raquettes, boissons, serviette...).

22. Les matches se dérouleront en auto arbitrage. En cas de litige, les joueurs feront appel aux JA.

23. Le plateau de jeu est réservé aux JA, aux organisateurs, aux joueurs et aux coachs officiants. Merci de respecter le nombre de coachs par terrain : 2 maximum par paire (nombre adaptable selon les restrictions sanitaires en vigueur). Des chaises pour ces coachs seront prévues derrière chaque demi-terrain. Le coaching devra se faire dans le respect du Code de conduite des conseillers, entraîneurs et éducateurs.

24. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes, ...) sera compté faute, sauf au service, où il pourra être engagé à nouveau une fois. Au service, les filins touchés seront annoncés « let ». Pendant les échanges, les filins touchés seront annoncés « faute ».

25. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. La tenue des coachs devra aussi être conforme aux circulaires de la FFBaD (tenue correcte).

26. Conformément au règlement général des compétitions, **le temps minimum de repos** auquel ont droit les joueurs entre deux matches consécutifs **est fixé à 20 mn** quel que soit la discipline (le temps de repos est compté de la fin du dernier point du match précédent jusqu'au premier point du match suivant). **Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e).** Les Juge-arbitres peuvent accorder un repos plus long lorsque cela leur paraît souhaitable.

27. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne utilisant des produits dopants à des fins médicales devra être en mesure de présenter une ordonnance au Médecin contrôleur. Un vestiaire sera réservé aux tests anti-dopage.

28. Les joueurs désirant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre principal, qui leur proposera un horaire de retour maximum dans la salle. **De plus, ils devront indiquer un moyen pour les joindre pendant leur absence.** Dans tous les cas le joueur est entièrement responsable de ses actes sachant que l'article 12 autorise à lancer un match avec 1 heure d'avance.

29. Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle : Yonex AS20. Tous les joueurs joueront en volants plumes.

30. Les droits d'engagement ne sont remboursables qu'en cas de désistement notifié (cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif). Tout forfait après la date du tirage au sort devra être notifié au plus vite aux organisateurs et justifié. Pour les forfaits pour

lesquels le justificatif (certificat médical, attestation de travail, ...) n'a pas été envoyé avant la compétition aux organisateurs (par mail à bcv26.tournoi@gmail.com), il devra être envoyé dans un délai de **5 jours maximum après la compétition** de préférence par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org ou Ligue AURA de Badminton – 37, Route du Vercors – 38500 SAINT CASSIEN, sous peine de sanction fédérale.

31. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets.

32. Les joueurs sont priés de ne pas encombrer les zones de circulations avec leurs sacs et de respecter la propreté de la salle, des communs et des vestiaires mis à leur disposition.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, contribueront à la réussite de ce tournoi.

Date : 29/08/22

Signatures des Juges Arbitres

Jean-Marc SANJUAN

Delphine AIGUIER